

liberté des opinions religieuses ; là des imprimeurs italiens (1) qui conviaient les esprits à l'étude de l'antiquité. Le sol où tombaient toutes ces semences parut aussitôt fécond ; on peut juger, par les vers de Clément Marot, quels étaient les plaisirs qu'il rencontrait dans cette ville, dont les femmes mêmes savaient les langues antiques et cultivaient la poésie avec succès.

Sous le règne de François I^{er}, un libraire de Lyon eut l'idée de rajeunir les publications de la *Danse Macabre*, qui, à la fin du siècle précédent, avaient fait la fortune des libraires de Paris, et qui, sous le règne de Louis XII, avaient aussi commencé à occuper les presses de la province. En cherchant à les accommoder au goût de son siècle, il écarta l'idée gothique du *Branle des Morts* ; il donna à son livre un titre qui indiquait suffisamment l'esprit nouveau dans lequel il l'avait conçu : « LES SIMULACHRES ET HISTORIÉES FACES DE LA MORT, « AUTANT ÉLÉGAMMENT POURTRAICTES, QUE ARTIFICIELLEMENT « IMAGINÉES. » Ces mots choisis dans le vocabulaire classique, ces inversions qui rappellent la syntaxe des langues anciennes, ces balancements qui imitent le mouvement des périodes, di-

(1) Les anciennes publications des presses lyonnaises sont de véritables raretés. A Lyon, deux hommes qui confondent dans leurs affections leur cité et les lettres, M. Coste et M. Cailhava, ont rassemblé à grands frais un grand nombre de ces livres précieux. Je prie M. Cailhava, qui a bien voulu me faire donner communication de la première édition des *Simulachres de la Mort* d'Holbein, de recevoir mes remerciements bien vifs. Dans un temps où il est devenu presque impossible de se servir des bibliothèques qui sont destinées à l'usage du public, on ne saurait trop apprécier le bonheur de pouvoir profiter des collections particulières qui seules remplacent sérieusement pour nous les bibliothèques des anciennes communautés. M. Cailhava a ajouté lui-même aux richesses de la typographie lyonnaise en publiant, avec beaucoup de luxe et de goût, un manuscrit historique de la bibliothèque de sa ville, contenant sous le titre : *De tristibus Francie*, un poème latin sur les guerres religieuses du xve siècle.